

Les élèves scolarisés dans les écoles publiques et privées de l'académie de Bordeaux à la rentrée scolaire 2018

A la rentrée scolaire 2018, 309 410 élèves sont scolarisés dans les 2 724 écoles publiques et privées de l'académie de Bordeaux, soit un effectif légère augmentation sur un an (+0,1 %) tandis qu'il diminue de 0,5 % sur l'ensemble des académies. Les écoliers se répartissent entre 111 680 élèves en préélémentaire, 195 235 en élémentaire et 2 490 dans les unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS-Ecole).

Sur un an, les effectifs de l'académie sont en hausse dans le privé (+1,2 %) et en léger recul dans le public (-0,1 %). Dans le privé, la hausse est surtout portée par les écoles hors contrat bien que faiblement représentées (0,5 % des effectifs) et dans une moindre mesure par celles sous contrat (+0,3 %).

L'effectif des écoliers scolarisés en maternelle recule de 0,3 % sur un an. Le taux de scolarisation des 2 ans dans l'ensemble du public et privé baisse de 0,5 point et s'établit à 8,7 %. Il est inférieur de 3 points au taux national.

Le cycle élémentaire affiche une progression de 570 élèves sur un an (+0,3 %). De même, les ULIS-Ecole accueillent davantage d'élèves (+1,4 %).

Sur un an, les effectifs se sont surtout accrus dans les Pyrénées-Atlantiques (+0,6 %) et en Gironde (0,5 %), sont stables dans les Landes et en net recul en Lot-et-Garonne (-1,3 %) et en Dordogne (-1,4 %).

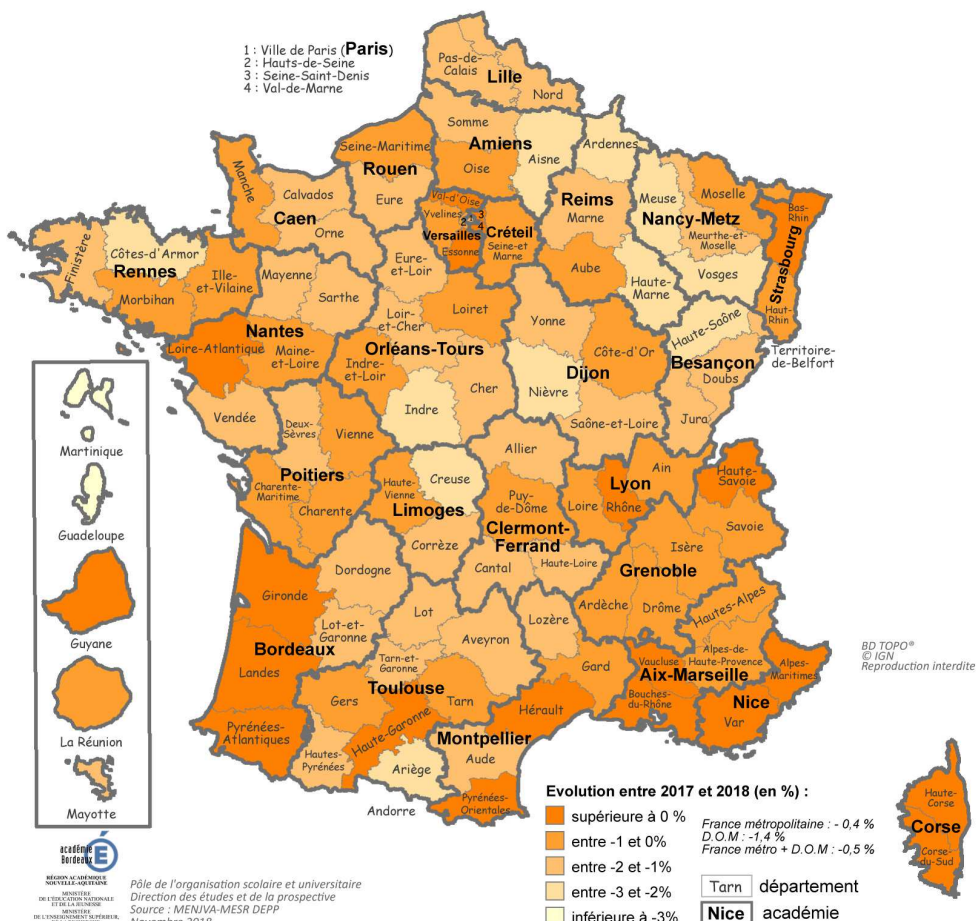
Au niveau académique et national, les taux de redoublements qui avaient atteints les niveaux les plus bas à la rentrée 2017, augmentent sur tous les niveaux.

A la rentrée scolaire 2018, 309 410 élèves sont scolarisés dans les écoles publiques et privées de l'académie de Bordeaux (y compris hors contrat). L'académie de Bordeaux compte 290 élèves supplémentaires sur un an (+0,1 %) tandis que l'effectif des élèves diminue au niveau national (-0,5 %).

Sur un an, les effectifs de l'académie sont en hausse dans le privé (+1,2 %) et en léger recul dans le public (-0,1 %). Dans le privé, la progression est surtout portée par les écoles hors contrat avec 330 élèves supplémentaires sur un an (+26,3 %). Elle est de 0,3 % dans les écoles sous contrat (+100 élèves).

Au niveau national, la baisse des effectifs du public est plus marquée (-0,6 %) : 19 académies et 80 départements perdent des élèves. A l'inverse, le nombre d'élèves augmente de 0,2 % dans le secteur privé avec un léger retrait dans le sous contrat (-0,5 %) et une hausse soutenue dans le privé hors contrat (+14,9 %). Dans 91 départements et la quasi-totalité des académies les écoles privées hors contrat scolarisent davantage d'élèves sur un an.

Evolution des effectifs dans les écoles publiques et privées par département entre les rentrées scolaires 2017 et 2018



Source : Rectorat/DEP Enquête dans les écoles aux rentrées scolaires 2017 et 2018

Direction des Etudes et de la Prospective



académie de Bordeaux
RÉGION ACADÉMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Pôle de l'organisation scolaire et universitaire
Direction des études et de la prospective
Source : MENJA-MESR DEPP
Novembre 2018

■ Les effectifs s'accroissent dans les écoles privées et notamment hors contrat

Evolution des effectifs d'élèves par secteur et niveau d'enseignement entre les rentrées scolaires 2017 et 2018

		Public			Privé			Dont privé sous contrat*			Total		
		Effectif 2018	Variation 2018/2017		Effectif 2018	Variation 2018/2017		Effectif 2018	Variation 2018/2017		Effectif 2018	Variation 2018/2017	
			Effectif	%		Effectif	%		Effectif	%		Effectif	%
Académie de Bordeaux	Prélémentaire	99 030	-505	-0,5	12 649	197	1,6	11 855	22	0,2	111 679	-308	-0,3
	Elémentaire	171 331	341	0,2	23 904	226	1,0	23 099	67	0,3	195 235	567	0,3
	ULIS	2 247	23	1,0	245	11	4,7	245	12	5,2	2 492	34	1,4
	Total	272 608	-141	-0,1	36 798	434	1,2	35 199	101	0,3	309 406	293	0,1
France métr. et DOM (y c Mayotte)	Prélémentaire	2 168 114	-29 242	-1,3	324 399	-527	-0,2	301 815	-3 457	-1,1	2 492 513	-29 769	-1,2
	Elémentaire	3 591 957	-6 112	-0,2	614 642	2 354	0,4	585 968	-1 298	-0,2	4 206 599	-3 758	-0,1
	ULIS	47 694	411	0,9	3 442	78	2,3	3 336	12	0,4	51 136	489	1,0
	Total	5 807 765	-34 943	-0,6	942 483	1 905	0,2	891 119	-4 743	-0,5	6 750 248	-33 038	-0,5

* dont 164 dans des divisions hors contrat d'écoles sous contrat de l'académie de Bordeaux

A la rentrée 2018, 111 680 écoliers sont scolarisés en préélémentaire (36,1 %), 195 235 en élémentaire (63,1 %) et 2 490 en ULIS du 1er degré (0,8 %).

Les effectifs diminuent sur un an de 0,3 % en préélémentaire tandis qu'ils s'accroissent avec la même ampleur en élémentaire. Les effectifs des 3 ans (-1,1 %) et surtout des 2 ans (-6,6 %) s'infléchissent tandis que ceux des 4 ans et 5 ans et plus s'accroissent de 0,4 %. Les baisses des 2 et 3 ans sont dues, en grande partie à la moindre taille des générations 2016 et 2015 entrant à l'école par rapport aux générations précédentes.

2 950 enfants de 2 ans sont scolarisés dans l'ensemble des écoles publiques et privées, soit 8,7 % de la population des

2 ans. Ce taux est en baisse de 0,5 point sur un an. Il diminue de 0,5 point dans le public (6,6 %) et se maintient dans le privé (2,1 %). Le taux s'infléchit de 1,6 point en éducation prioritaire et s'établit à 18,4 %. Au niveau national, le taux de scolarisation des 2 ans (Public et privé) a diminué de 0,2 point et reste supérieur à celui de l'académie (11,5 %).

Les évolutions du préélémentaire entre secteurs public et privé sont contrastées : hausse de 1,6 % dans le privé et recul de 0,5 % dans le public. A partir de la rentrée 2019, l'âge du début de l'instruction obligatoire sera abaissé de 6 ans à 3 ans. A la rentrée 2018, 98,9 % des enfants de 3 ans sont scolarisés dans les secteurs publics et privés (+1,6 point sur un an et par rapport au taux national) et 99,7 % des 4 ans.

Répartition des effectifs d'élèves en préélémentaire par niveau à la rentrée scolaire 2018

		2 ans		3 ans		4 ans		5 ans et plus		Total	
		Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
2018-2019	Public	2 235	2,3	30 861	31,2	32 443	32,8	33 491	33,6	99 030	100,0
	Privé	716	5,7	3 810	30,1	4 088	32,3	4 035	31,9	12 649	100,0
	Total	2 951	2,6	34 671	31,0	36 531	32,7	37 526	33,6	111 679	100,0
Evolution sur un an	Public	-201	-8,3	-332	-1,1	-96	-0,3	124	0,4	-505	-0,5
	Privé	-7	-1,0	-53	-1,4	238	6,2	19	0,5	197	1,6
	Total	-208	-6,6	-385	-1,1	142	0,4	143	0,4	-308	-0,3

Source : Rectorat/DEP Enquête dans les écoles aux rentrées scolaires 2017 et 2018 - Public et privé y compris hors contrat

■ 570 élèves supplémentaires en élémentaire

Répartition des effectifs d'élèves en élémentaire par niveau à la rentrée scolaire 2018

		CP		CE1		CE2		CM1		CM2		Total	
		Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
2018-2019	Public	33 603	19,6	33 849	19,8	34 607	20,2	34 723	20,3	34 549	20,2	171 331	100,0
	Privé	4 499	18,8	4 536	19,0	4 855	20,3	4 894	20,5	5 120	21,4	23 904	100,0
	Total	38 102	19,5	38 385	19,7	39 462	20,2	39 617	20,3	39 669	20,3	195 235	100,0
Evolution sur un an	Public	80	0,2	-515	-1,5	-138	-0,4	430	1,3	484	1,4	341	0,2
	Privé	56	1,3	-73	-1,6	121	2,6	-20	-0,4	142	2,9	226	1,0
	Total	136	0,4	-588	-1,5	-17	0,0	410	1,0	626	1,6	567	0,3

Source : Rectorat/DEP Enquête dans les écoles aux rentrées scolaires 2017 et 2018 - Public et privé y compris hors contrat

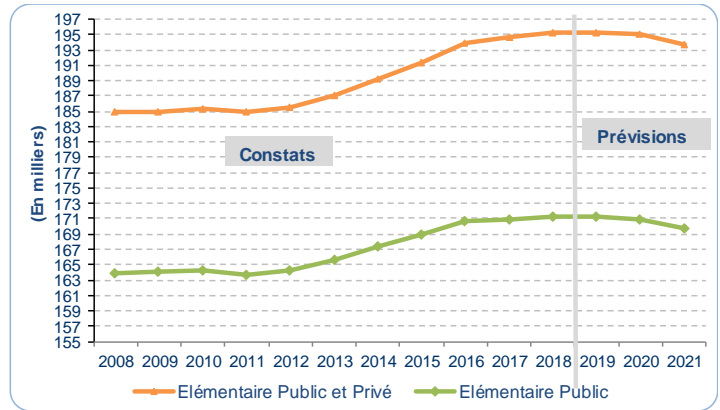
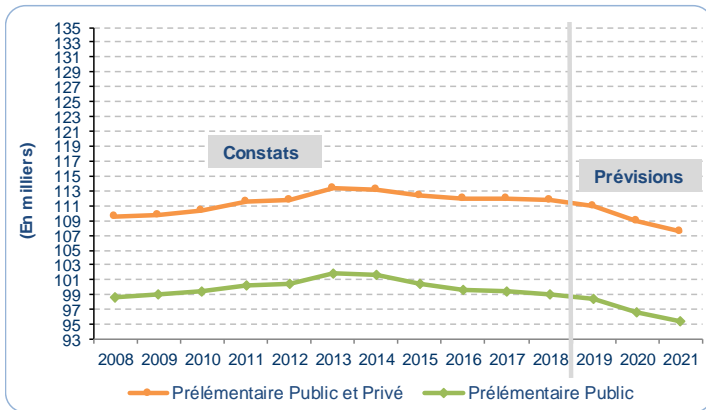
Les classes du CP au CM2 comptent 195 235 élèves, soit 570 élèves de plus qu'à la rentrée précédente. La hausse est importante en CM1 et surtout CM2 avec l'arrivée des générations plus nombreuses de 2009 et 2008, plus modérée en CP tandis que les effectifs sont quasiment stables en CE1 en retrait en CE2.

Les effectifs sont en hausse dans le public avec 340 élèves supplémentaires (+0,2 %) ainsi que dans le privé (+1,0 %).

A partir de la rentrée 2019, la tendance à la hausse constatée dans le 1er degré public et privé ces dix dernières années devrait s'inverser. La baisse devrait s'accroître en 2020 et 2021.

En préélémentaire, avec la baisse des naissances, le recul amorcé à la rentrée scolaire 2018 s'accroîtra les trois prochaines années tandis qu'en élémentaire le nombre d'élèves sera stable à la rentrée 2019 puis en retrait les années suivantes.

Evolution des effectifs d'élèves dans les écoles publiques et privées de l'académie de Bordeaux entre 2008 et 2021



Source : Rectorat/DEP Enquête dans les écoles aux rentrées scolaires 2008 à 2018 et prévisions pour les rentrées scolaires 2019 à 2021

Davantage d'élèves en ULIS-Ecole

A la rentrée scolaire 2018, 2 490 écoliers sont scolarisés dans des unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS-Ecole). Les effectifs progressent de 1,4 % sur un an, soit + 34 élèves. (+ 1,0 % au niveau national). Cette tendance à la hausse amorcée en 2010 est liée à l'instauration de la loi de 2005 favorisant la scolarisation des élèves en situation de handicap. Ces écoliers sont majoritairement accueillis dans les écoles publiques (90,2 %).

56% des écoles en milieu urbain

L'académie de Bordeaux compte 2 724 écoles à la rentrée scolaire 2018 dont 90,4 % de statut public, 7,9 % de statut privé sous contrat et 1,7 % de statut privé hors contrat. Les trois-quarts des écoles sont des écoles élémentaires ou primaires, scolarisant des élèves du CP au CM2 et parfois également des élèves de niveau maternelle. Un quart sont des écoles maternelles, scolarisant des élèves de la très petite à la grande section.

Les écoles implantées en milieu urbain (56,4 %) scolarisent les trois-quarts des élèves.

61 % des communes rurales possèdent au moins une école. Cette part est plus forte dans les Landes (75,8 %) et en Gironde (70,5 %) et la plus faible en Dordogne (50 %). Plus d'un tiers des écoles publiques de l'académie (34,5 %) fonctionnent en regroupements pédagogiques intercommunaux : 32, % sont en RPI dispersé et 2,2 % en RPI concentré. La part des écoles publiques en RPI est supérieure en Dordogne (56,6 %), dans les Landes (49,1 %) et en Lot-et-Garonne (38,2 %). En Gironde, seulement 18,7 % des écoles publiques sont en RPI et 33,9 % dans les Pyrénées-Atlantiques.

Les écoles publiques et privées scolarisent en moyenne 114 élèves mais cet effectif moyen varie de 64 à 152 entre écoles en milieu rural et urbain et de 111 à 141 entre secteur public et privé.

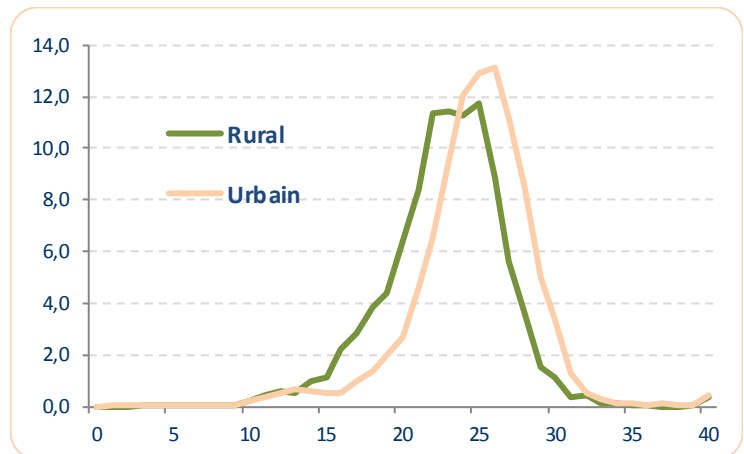
23,4 élèves en moyenne par classe

Le nombre moyen d'élèves par classe est de 23,4 dans l'ensemble des écoles (23,5 en 2017). Il est plus faible dans le public (23,4) que dans le privé sous contrat (25,2).

61,1 % des élèves sont scolarisés dans une classe multiveaux. Cette part est plus forte dans le public que dans le privé sous contrat (62,7 % contre 49,0 %), en préélémentaire qu'en élémentaire (69,9 % contre 47,4%), en zone rurale qu'urbaine (81,6 % contre 55,7 %).

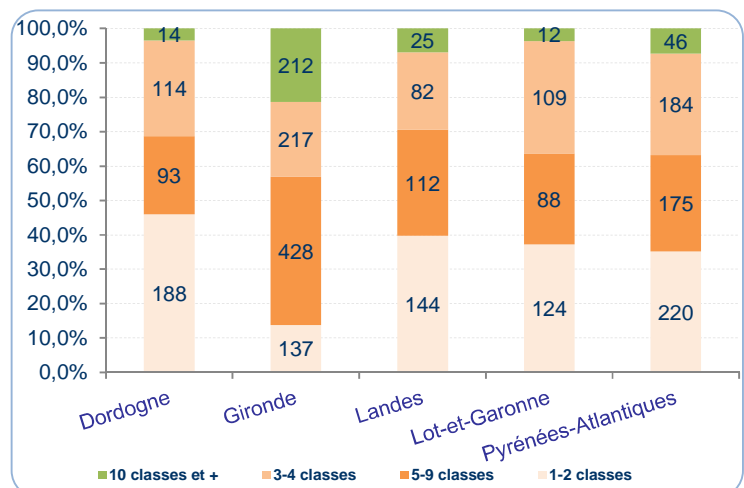
En éducation prioritaire, la taille des classes est plus faible (20,0), soit 20,1 en REP et 19,3 en REP+. C'est également le cas de la part des élèves en classes multiniveaux : 59,0 %

Répartition du nombre d'élèves par classe selon la localisation de l'école - Public et privé sous contrat (en %)



Source : Rectorat/DEP Fichier DIAPRE au 16/10/2018
 Note de lecture : 13 1 % des élèves scolarisés dans les écoles publiques et privées sous contrat localisées dans des communes urbaines dans l'académie sont dans des classes de 26 élèves et 12,1 % de ceux qui sont dans des écoles rurales.

Répartition des écoles selon le nombre de classes - Public et privé



Source : Rectorat/DEP Enquête dans les écoles à la rentrée scolaire 2018

Evolution des effectifs du 1er degré par département, niveau et secteur dans l'académie de Bordeaux entre les rentrées scolaires 2017 et 2018

		Public			Privé sous contrat			Privé hors contrat			Total		
		Effectif 2018	Ecart 2018/2017		Effectif 2018	Ecart 2018/2017		Effectif 2018	Ecart 2018/2017		Effectif 2018	Ecart 2018/2017	
			En nombre	En %		En nombre	En %		En nombre	En %		En nombre	En %
Dordogne	Prélémentaire	10 548	-226	-2,1	671	25	3,9	76	10	15,2	11 295	-191	-1,7
	Élémentaire	18 715	-251	-1,3	1 341	-35	-2,5	100	28	38,9	20 156	-258	-1,3
	ULIS	272	-11	-3,9	24	1	4,3	-	-	-	296	-10	-3,3
	Total	29 535	-488	-1,6	2 036	-9	-0,4	176	38	27,5	31 747	-459	-1,4
Gironde	Prélémentaire	51 187	166	0,3	4 243	-11	-0,3	437	130	42,3	55 867	285	0,5
	Élémentaire	86 828	419	0,5	9 168	-36	-0,4	349	63	22,0	96 345	446	0,5
	ULIS	1 101	27	2,5	129	13	11,2	-	-1	-100,0	1 230	39	3,3
	Total	139 116	612	0,4	13 540	-34	-0,3	786	192	32,3	153 442	770	0,5
Landes	Prélémentaire	11 699	-25	-0,2	821	-38	-4,4	57	29	103,6	12 577	-34	-0,3
	Élémentaire	21 216	20	0,1	1 758	-6	-0,3	52	15	40,5	23 026	29	0,1
	ULIS	338	14	4,3	21	-2	-8,7	-	-	-	359	12	3,5
	Total	33 253	9	0,0	2 600	-46	-1,7	109	44	67,7	35 962	7	0,0
Lot-et-Garonne	Prélémentaire	9 494	-222	-2,3	1 034	-3	-0,3	54	10	22,7	10 582	-215	-2,0
	Élémentaire	16 376	-158	-1,0	1 882	-17	-0,9	43	35	437,5	18 301	-140	-0,8
	ULIS	173	-19	-9,9	32	0	0,0	-	-	-	205	-19	-8,5
	Total	26 043	-399	-1,5	2 948	-20	-0,7	97	45	86,5	29 088	-374	-1,3
Pyrénées-Atlantiques	Prélémentaire	16 102	-198	-1,2	5 086	49	1,0	170	-4	-2,3	21 358	-153	-0,7
	Élémentaire	28 196	311	1,1	8 950	161	1,8	261	18	7,4	37 407	490	1,3
	ULIS	363	12	3,4	39	0	0,0	-	-	-	402	12	3,1
	Total	44 661	125	0,3	14 075	210	1,5	431	14	3,4	59 167	349	0,6
Académie de Bordeaux	Prélémentaire	99 030	-505	-0,5	11 855	22	0,2	794	175	28,3	111 679	-308	-0,3
	Élémentaire	171 331	341	0,2	23 099	67	0,3	805	159	24,6	195 235	567	0,3
	ULIS	2 247	23	1,0	245	12	5,2	-	-1	-100,0	2 492	34	1,4
	Total	272 608	-141	-0,1	35 199	101	0,3	1 599	333	26,3	309 406	293	0,1

Source : Rectorat/DEP Enquête dans les écoles aux rentrées scolaires 2017 et 2018

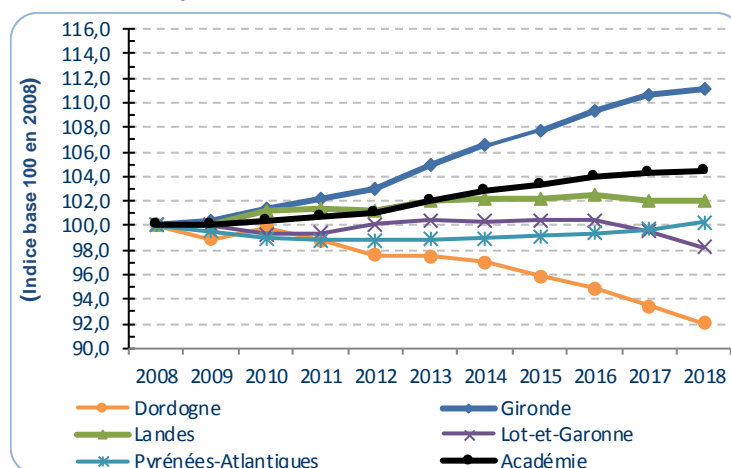
■ Des effectifs en hausse en Pyrénées-Atlantiques et Gironde

La Gironde scolarise près de la moitié des écoliers de l'académie, les Pyrénées-Atlantiques (19,1 %), les Landes (11,6 %), la Dordogne (10,3 %) et le Lot-et-Garonne (9,4 %).

Sur un an 770 écoliers supplémentaires sont scolarisés en Gironde et 350 dans les Pyrénées-Atlantiques. Les effectifs sont stables dans les Landes et en net recul en Dordogne et Lot-et-Garonne. Dans le secteur public uniquement, seul le département des Pyrénées-Atlantiques compte plus d'élèves sur un an.

Sur les dix dernières années, les effectifs ont sensiblement progressé en Gironde (11,1 %) et dans les Landes (2,0 %). Ils se situent légèrement au dessus du niveau de 2007 dans les Pyrénées-Atlantiques (+0,3 %) et au dessous en Lot-et-Garonne (-1,7 %) et en Dordogne (-7,9 %).

Evolution des effectifs d'élèves dans 1er degré public et privé par département entre les rentrées 2008 et 2018



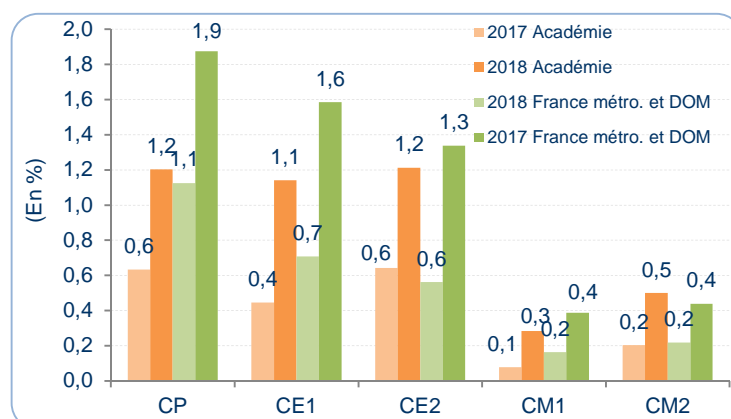
Source : Rectorat/DEP Enquête dans les écoles aux rentrées scolaires 2008 à 2018
 Note de lecture : en dix ans, le nombre d'écoliers s'est accru de 11,1 % en Gironde

■ Les taux de redoublement remontent

Les taux de redoublement dans les écoles publiques de l'académie qui avaient atteint des taux historiquement bas remontent sur tous les niveaux. L'ampleur de la hausse est plus forte dans le cycle 2 : +0,7 point en CE1 et +0,6 point en CP et CE2.

Au niveau national, les taux de redoublement se sont également fortement accrus. Ils sont nettement supérieurs à ceux observés dans l'académie en CP (+0,7 point) et CE1 (+0,5 point).

Evolution des taux de redoublement dans les écoles publiques



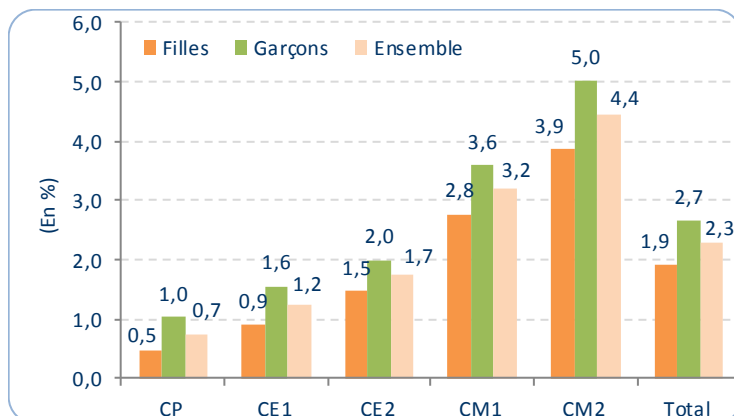
Source : Rectorat/DEP Remontées DIAPRE au 17 octobre 2017 et au 16 octobre 2018

■ Les filles sont moins en retard que les garçons

Dans les écoles publiques, en niveau élémentaire (hors ULIS), 2,7 % des élèves ont au moins un an de retard à l'entrée tous niveaux confondus. La part des élèves en retard à l'entrée augmente avec le niveau des élèves, passant de 0,7 % en CP à 4,4 % en CM2.

Le redoublement et le retard sont moins fréquents pour les filles que pour les garçons quel que soit le niveau. Le retard est de 3,9 % à l'entrée en CM2 pour les filles soit 1,1 point

Part des élèves en retard à l'entrée par niveau de formation - Public



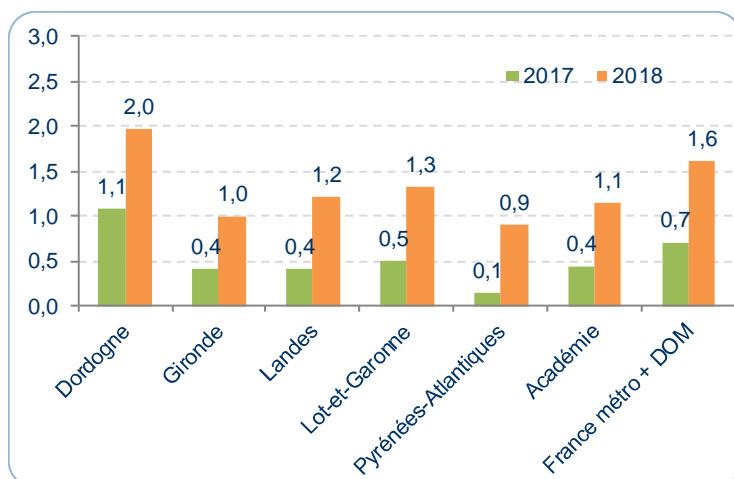
Source : Rectorat/DEP Remontées DIAPRE au 16 octobre 2018

■ Des taux de redoublement de CE1 en baisse dans tous les départements

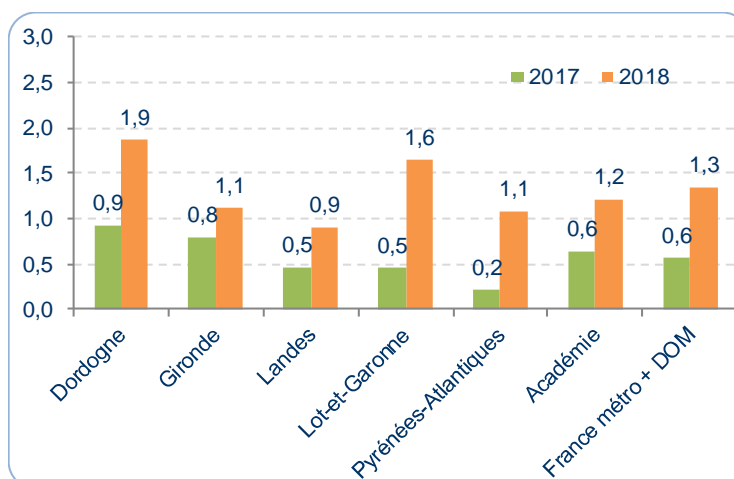
En CE1, niveau de formation pour lequel le redoublement était le plus fréquent jusqu'à cette rentrée, les taux de redoublement ont baissé dans l'ensemble des départements de l'académie. Il reste plus fréquent en Dordogne (1,1 %).

En CP, le redoublement est le plus fréquent en Dordogne (1,3 %) et en légère hausse ainsi qu'en Gironde tandis qu'il baisse dans les autres départements, avec une ampleur

Evolution des taux de redoublement en CE1 par département - Public

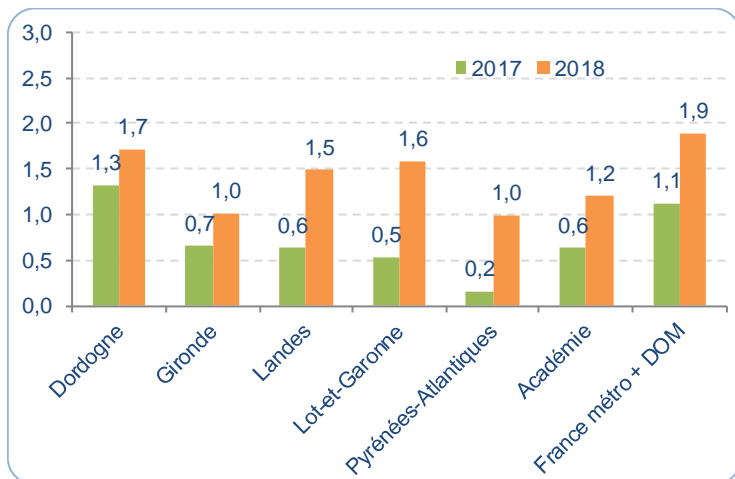


Evolution des taux de redoublement en CE2 par département - Public



Source : Rectorat/DEP Remontées DIAPRE au 16 octobre 2018

Evolution des taux de redoublement en CP par département dans les écoles publiques



Source : Rectorat/DEP Remontées DIAPRE au 16 octobre 2018

Source : Rectorat/DEP Remontées DIAPRE au 16 octobre 2018

➔ Dédoubllement des classes en éducation prioritaire

Afin que les élèves les plus fragiles bénéficient d'un encadrement plus important dans les premières années d'apprentissage et d'approches pédagogiques de grande qualité, le dédoublement des classes de CP et de CE1 en réseau d'éducation prioritaire (Rep) et réseau d'éducation prioritaire renforcé (Rep+) a été initié à la rentrée 2017 et s'est élargi à la rentrée 2018. Là où le dédoublement n'a pas été possible pour cause de locaux, l'intervention de deux ensei-

➔ Réforme des cycles depuis septembre 2016

Les cycles regroupent plusieurs niveaux de classes. Leur nombre et leur durée sont revus conformément à la loi de refondation de l'école, afin de permettre une plus grande progressivité des apprentissages et une meilleure liaison entre l'école et le collège.

Cycle 1 : cycle d'apprentissages premiers (petite, moyenne et grande sections de maternelle)

Cycle 2 : cycle des apprentissages fondamentaux (CP, CE1 et CE2)

Cycle 3 : cycle de consolidation (CM1, CM2 et sixième)

Cycle 4 : cycle des approfondissements (cinquième, quatrième et troisième)

➔ Scolarisation en ULIS - Ecole

A compter du 1er septembre 2015, qu'ils soient situés dans une école, un collège ou un lycée, les dispositifs de scolarisation des établissements scolaires destinés aux élèves en situation de handicap sont dénommés unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis). L'appellation « classe pour inclusion scolaire » (Clis) est donc remplacée par « unité localisée pour l'inclusion scolaire - école » (Ulis école).

Les unités localisées d'inclusion scolaire sont implantées dans des écoles élémentaires et exceptionnellement dans des écoles maternelles. Elles accueillent des enfants présentant un handicap mental, auditif, visuel ou moteur qui reçoivent un enseignement adapté et partagent certaines activités avec les autres écoliers. Ces dispositifs, largement ouverts sur les autres classes de l'établissement pour des activités partagées avec les autres élèves, répondent particulièrement bien aux besoins des élèves qui ne peuvent pas être scolarisés individuellement, à temps plein, dans des classes ordinaires. Les élèves y reçoivent un enseignement adapté délivré par des enseignants spécialisés, dans le cadre de petit groupe limité à 10 ou 12 élèves. Dans l'académie, à la rentrée 2017, 229 ULIS scolarisent 2 460 élèves,

➔ Les regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI)

Les regroupements pédagogiques intercommunaux sont des arrangements pédagogiques consentis entre communes en zones rurales. Ils sont dits dispersés quand l'enseignement pédagogique est dispersé dans plusieurs sites et concentrés quand tous les niveaux sont assurés dans un seul site.

➔ Source de données

■ Remontées des données d'effectifs d'élèves par niveau et écoles publiques et privées sous contrat et hors contrat à la rentrée scolaire par les directions des services départementaux de l'éducation nationale.

■ DIAPRE : Données individuelles anonymisées du premier degré à la date d'observation du 16 octobre 2018. Ces remontées sont issues de la Base Elèves du 1^{er} degré (BE1D). Les taux de redoublement et de retard dans le 1^{er} degré public ont été calculés à partir de DIAPRE. Le taux de redoublement en 2018 est le pourcentage d'élèves inscrits en 2017 dans un niveau et qui restent scolarisés sur ce niveau en 2018. Le taux de retard à l'entrée est la proportion d'élèves (hors redoublants) ayant au moins un an de retard par rapport à l'âge théorique dans le niveau. Ces

➔ Pour en savoir plus :

■ www.ac-bordeaux.fr/repertoires-et-statistiques.html

■ www.education.gouv.fr/statistiques

« Les élèves du 1^{er} degré à la rentrée 2018 dans les écoles publiques et privées » - Note d'information N°18.27 Novembre 2018, DEPP Ministère Education nationale

Dominique MORIZUR